

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 32

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188829>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les jours suivants, sans avoir autant de peine, il continua sa surveillance, mais non sans le déboire affreux de se voir refuser les permissions dont il reconnaissait abuser.

Ses camarades, en le voyant si souvent disparaître à l'improviste, lui soupçonnèrent une relation douce et le plaisantèrent à ce sujet ; ils l'accusèrent surtout de jalousie.

« Tu veux la pincer », lui disaient-ils. Et comme ils le voyaient rentrer toujours radieux, ils ajoutaient : « Allons, Française a été fidèle encore aujourd'hui. »

— Mais oui, mais oui, répondait-il en se comprenant.

Son bonheur cessa le jour où Mouton, devenu franc-tireur, dut aller, en cette qualité, dormir dans la boue des avant-postes. Le rejoindre était impossible. Il en devint taciturne. Ses nuits furent aussi blanches que ses jours étaient noirs. Ses camarades dirent entr'eux : « Cela y est » ; mais ils ne le plaisantèrent plus, parce qu'on n'est pas méchant dans la gendarmerie.

Le siège de Paris dévidait sa lugubre série de dépeches décevantes, de combats malheureux.

Les jours se succédaient de plus en plus mornes sous une saison sans pitié. Décembre était venu. Le gaz, mesuré comme le reste, laissait à la neige le soin d'éclairer les rues. Les ambulances se multipliaient. De temps à autre, on était réveillé de sa torpeur par le passage d'un artilleur converti en estafette, montant un cheval à demi-mort de faim, qui trottait lourdement sur le verglas, l'œil rougi et dilaté, le poil jauni, les flancs saignant sous les éperons.

Encore une mauvaise nouvelle, se disait-on, et l'on retombait dans l'anéantissement.

En récompense de sa médaille militaire, de ses droits, de sa bonne conduite, en faveur des recommandations du frère de Mouton, le brigadier était parvenu à pouvoir contempler de beaux galons de maréchal-des-logis-chef, bien plus, pour un fait militaire accompli le 31 octobre, lors de la tentative d'insurrection, il était proposé au grade de lieutenant. Il s'était exposé volontairement, espérant être tué, afin de se soustraire au chagrin de l'affaire des sabres ; mais la mort avait dédaigné cette proie trop facile. Enfin, une bonne chose ne venant jamais seule — comme un malheur — il revoyait à son gré son cher Mouton, grâce à une violente bronchite, contractée par ce dernier aux avant-postes, bronchite qui accordait au lieutenant de francs-tireurs l'ineffable bienfait de rester chez lui sans remords.

Dès qu'il put sortir un peu, Mouton alla voir son capitaine, malade aussi, blessé aux avant-postes... en se taillant une canne.

Il le trouva chez Mlle Veloutine, naturellement, mais le bras droit en écharpe. Il était entouré de jolies filles et de jeunes officiers de mobiles, réunis pour rire entre deux batailles — deux d'entre eux furent tués au plateau d'Avron, quelques jours après.

Un dîner était projeté, chaque convive avait apporté son pain d'avoine et sa pastille de viande. L'un d'eux exhuma triomphalement de sa poche une saucisse de souris. un autre montrait sans moins de bonheur un odorant cervelas, découvert chez un charcutier dont le laboratoire attenait aux salles de dissection d'un hôpital. Enfin, une des jeunes personnes présentes tira d'un joli pot à cold cream une tranche de pâté de foie gras, échangée contre de l'or, durant un armistice ; c'est tout ce qu'elle avait pu obtenir, car, l'armistice n'ayant pas été conclu, le marchand avait rentré son pâté.

(La fin au prochain numéro.)

A l'occasion de la mort récente d'un ancien et valeureux soldat français, le général Nicolas, on raconte cette anecdote :

Lors des funérailles de Béranger, dont on va fêter la statue, le colonel Nicolas était établi avec son régiment du côté du faubourg du Temple. On redoutait une collision. A un moment donné, il avait ses soldats entourés par la foule, serrés, presque débordés. Comment les dégager ? Ordonner une poussée lui répugnait. Que faire ?

Le colonel Nicolas appelle le chef de musique :

— Jouez la *Lisette* !

Les cuivres attaquent l'air de Frédéric Bérat et soudain la foule fredonne :

Enfants, c'est moi qui suis Lisette,
La Lisette du chansonnier...

L'air guilleret monte de cette foule, où déjà passait un roulis d'orage. Il a suffi de l'inspiration du colonel Nicolas pour éviter une échauffourée, et la Lisette, la Lisette de Béranger, a empêché qu'il n'y ait un deuil le jour des funérailles de son poète bien-aimé !...

Un brave voltigeur de Bussigny partait pour la guerre du Sonderbund. Sa pauvre femme, désolée de quitter son mari, anxieuse en songeant aux dangers qu'il allait courir, l'entourait de caresses et ne pouvait supporter l'idée de cette séparation. Il le fallait cependant, l'heure était là. Et après une dernière et attendrissante embrassade, elle lui dit, la larme à l'œil :

« Crâi mè, Philippe, se sè battont, ne t'èin mèclia pas ! »

— Crois-moi, Philippe, s'ils se battent, ne t'en mêles pas.

Jean est occupé du règlement de ses comptes avec son maître, qui est un avare de la plus belle eau.

— Monsieur n'oubliera pas que, avant-hier, j'ai avancé 50 centimes pour l'achat d'une de ses cravates.

— Tu crois ?

— J'en suis certain, puisque cela m'a fourni l'occasion de faire passer une de mes pièces de cent sous roumaines qui perdent un franc au change.

— Eh bien ? alors, fait vivement l'avare, c'est toi qui me redois.

La livraison d'août de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Les drames de cape et d'épée, par M. Marc-Monnier. — Le mari de Jonquille. Nouvelle, par M. T. Combe. — L'amélioration de la condition des femmes, par M. Léo Quesnel. — Une philosophie de la nature, par M. Charles Byse. (Troisième et dernière partie). — Dans le cloître. Nouvelle, par Mme E. Maurice. (Troisième et dernière partie). — Variétés : A propos d'une collection d'autographes, par M. Philippe Godet. (Troisième et dernière partie). — Chroniques parisiennes, allemandes, anglaises, suisses, scientifiques, politiques. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, à Lausanne.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & cie.